



La formule du capital décès

Par **delphine76**, le **26/01/2009** à **14:51**

Bonjour,
Pourriez vous me donner la formule à mettre sur mon contrat de capital décès afin que mon mari soit le bénéficiaire et à défaut notre fille ainsi que les deux fils de mon mari à parts égales.
J'ai peur que seule ma fille y ai droit alors que je veux que les trois soit au même niveau.
Merci pour votre aide.

Par **timati**, le **26/01/2009** à **16:34**

Bonjour,
Vous devez remplir la partie "autre clause bénéficiaire" et y indiquer: "mon conjoint ou à défaut ma fille X née le...à ... demeurant ... et X né le... à ... demeurant... et X né le... à...demeurant... à part égales.

Par **delphine76**, le **27/01/2009** à **08:53**

Merci beaucoup pour votre aide.
Vous m'enlevez un poids.
Cordialement,